

COMMISSION: Sommet international sur la relance de l'action Humanitaire à l'initiative de l'UE
PROBLÉMATIQUE: "Comment relancer l'action et le droit humanitaires dans le monde ?"
AUTEUR: Luxembourg

Le Luxembourg, aussi appelé le Grand-Duché du Luxembourg, est une démocratie parlementaire sous la forme d'une monarchie constitutionnelle, et un petit pays qui compte environ 670 000 habitants. Le chef du gouvernement est le premier ministre Luc Frieden, et Xavier Bettel, membre du parti démocratique, est le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire. La ville de Luxembourg, avec Bruxelles et Strasbourg, est une des trois sièges officiels des institutions européennes. Le gouvernement exerce le pouvoir exécutif.

Par son économie dynamique, le pays compte avec l'un des PIB (produits intérieurs bruts par habitant) les plus élevés du monde, ce qui fait du Luxembourg un des pays les plus riches et favorisés du monde. Dans ce monde en constante évolution et face à de nombreux facteurs; le changement climatique, la baisse des financements internationaux ou encore les crises migratoires fortes de ces dernières années, notre pays voit la nécessité de relancer ou renforcer l'action et le droit humanitaire dans le monde comme un priorité. La politique de coopération au développement est un des piliers de la politique étrangère du Luxembourg qui s'appuie sur les principes démocratiques et le respect des droits humains.

Étant un pays bordé par la Belgique et la France, le Luxembourg entretient des relations fortes avec ces pays. Notamment par leurs coopérations et l'aide humanitaire portait en Afrique, et d'autres régions du monde. Les interventions humanitaires sur le terrain se font aussi avec le Canada et la Suisse. Sans oublier que notre pays, travaille alors en collaboration continue avec les pays de l'Union européenne (UE) et soutient les agences humanitaires des Nation Unies (ONU) comme le Programme alimentaire mondial (PAM) ou encore l'UNICEF.

Notre pays investit 1% du revenu national brut (RNB) dans l'aide publique au développement (APD), alors que le pourcentage recommandé par l'organisation des nations unies (ONU) ne s'élève qu'à 0,7%. Ce qui place le Luxembourg parmi les cinq économies développées les plus ambitieuses dans ce domaine. Le ministre Bettel a présenté quelques chiffres pour l'année 2024 : sur les 551 millions d'euros attribués à l'APD, il consacre 96 millions d'euros à deux secteurs précis: la sécurité alimentaire ainsi que le déminage.

Le déminage ainsi que la reconstruction et l'aide humanitaire sont les principales préoccupations de Xavier Bettel, concernant le soutien de notre pays à l'Ukraine. Mais aussi à d'autres territoires connaissant des tensions, comme la ville de Gaza. Depuis le début de ses tensions, le Luxembourg contribue financièrement à la cause par une somme de plus de 5 millions d'euros à travers plusieurs ONG et organisations internationales, pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Notre pays participe à des conférences de contributions d'assistance humanitaire en Ethiopie, Syrie ou Soudan entre autres. De plus, lors d'une conférence pour Gaza, le Luxembourg s'est engagé à fournir 1,5 million d'euros en 2024.

Le Luxembourg met en place plusieurs projets pour mieux contribuer à la cause. Emergency.lu est une plateforme mobile de télécommunication par satellite à déploiement rapide suite à des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, pour soutenir les coordinations des organisations humanitaires sur le terrain. En 2024, la plateforme a été déployée onze fois: Tchad, Niger, Burkina Faso, Panama, Caraïbes après l'ouragan Beryl et Mayotte. De plus, des préfabriqués et une antenne emergency.lu, ont été installés au Tchad pour aider les différents acteurs humanitaires de la région.

L'année 2024 est devenue la plus meurtrière concernant les travailleurs humanitaires comptant plus de 280 acteurs humanitaires tués rien qu'à Gaza depuis octobre 2023. Pour cela, la communauté internationale insiste sur le fait d'intensifier la protection des acteurs humanitaires. Ainsi, notre pays

soutient le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des activités renforçant le droit international humanitaire. Il préserve aussi un espace sûr fondé sur les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance pour garantir l'efficacité de l'assistance humanitaire.

Le pays s'efforce de continuer à défendre la protection des civils dans les conflits armés. Cela inclut la protection du personnel humanitaire et médical, des enfants et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre dans les conflits armés. Par ailleurs, le Luxembourg s'efforce de défendre aussi tout impact négatif potentiel de sanctions sur les activités humanitaires.